

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 08 décembre 2023, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 62, rue Prince Henri à Helmsange :

## Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du mardi 02 janvier 2024 de 07.00 heures jusqu'au samedi 29 juin 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, dans la rue Pierre Conrardy, à partir de l'intersection de la rue Prince Henri, sur une longueur de 30 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

## Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

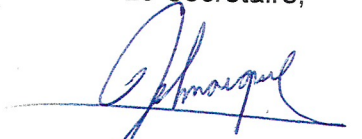
Du mardi 02 janvier 2024 de 07.00 heures jusqu'au samedi 29 juin 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue Pierre Conrardy, du côté des maisons avec les numéros impairs, à partir de l'intersection de la rue Prince Henri, sur une longueur de 30 mètres, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

## Accès interdit à tous les véhicules (sens unique)

Suivant les besoins du chantier, l'accès du tronçon de la rue Pierre Conrardy entre le croisement avec la rue des Champs / Cité J.F. Kennedy jusqu'à l'intersection avec la rue Prince Henri est interdit aux véhicules du mardi 02 janvier 2024 de 07.00 heures jusqu'au samedi 29 juin 2024 à 17.00 heures.

Walferdange, le 21 décembre 2023.

Le Secrétaire,

  
Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,

  
François Sauber